

Le mariage: une alliance

Dans l'Ancien Testament le mot alliance (héb. berîth) renferme l'idée d'un engagement solennel qui lie ensemble deux partis. Il a un usage ordinaire, rare lorsque les deux partis sont des hommes qui signent un contrat, et un usage fréquent, plus particulièrement religieux dès lors qu'il s'agit d'un contrat entre Dieu et les hommes (toujours proposé par Dieu: cf. les alliances successives avec Adam, Noé, Abraham, Moïse, David, etc.). Or, il est aussi question, occasionnellement, d'une alliance contractée à l'occasion d'un mariage: faut-il classer celle-ci dans la première ou la seconde catégorie? Les deux semble-t-il, car un livre apocryphe (Tobie 7.13), évoque la coutume selon laquelle le père de la mariée formulait les termes du contrat du mariage. D'autre part la notion d'alliance dans le mariage donne à celui-ci une dimension religieuse, comme nous allons voir.

Trois textes de l'Ancien Testament rattachent l'alliance au mariage, pour souligner et promouvoir, d'abord, la notion de la fidélité conjugale. Dans Proverbes 2, la sagesse, la connaissance, la réflexion et la raison (v. 10, 11) collaborent, interviennent pour te délivrer (le «fils» du v. 1) de la courtisane, de l'étrangère aux paroles doucereuses, qui abandonne l'ami de sa jeunesse, et qui oublie l'alliance de son Dieu (v. 16, 17).

La femme «étrangère», ou «lascive, libertine», bien qu'ici mariée à un autre a, en provoquant une liaison adultère, oublié l'alliance de son Dieu, donc bafoué son engagement conjugal et transgressé le commandement de Dieu. Abandonner son époux légitime équivaut à un oubli, plus, à un refus délibéré d'un engagement solennel pris devant Dieu. Le mariage apparaît ici comme un contrat arrêté en présence de Dieu et aussi, dans un certain sens, avec lui. Bien que le Pentateuque ne mentionne pas de rites sacrés, publics, associés à la cérémonie du mariage, il paraît clair que de tels rites accompagnaient le mariage chez les Israélites (nous y reviendrons à la fin de notre article). Ironie de la leçon: Salomon avertit son fils au sujet du péché dont, par la suite, il deviendra lui-même coupable. Ainsi, par la bonté de Dieu, ses paroles deviennent l'antidote au poison de son propre exemple funeste et corrupteur.

Le texte d'Ezéchiel 16.8 va dans le même sens, quoique avec encore plus de force. L'Eternel s'adresse à Jérusalem comme à une fiancée: Je passai près de toi, je te regardai, et voici que ton temps était là, le temps des amours. J'étendis sur toi le pan de mon manteau, je couvris ta nudité, je te fis un serment, je contractai une alliance avec toi, - oracle du Seigneur, l'Eternel, et tu fus à moi.

Conformément aux coutumes de l'époque, l'Eternel, dans ce langage imagé, couvre son élue du coin de son manteau, signifiant par ce geste qu'il s'intéresse à elle, et la prend sous sa protection dans le but de lui conférer l'honneur des fiançailles puis du mariage (cf. Ruth 3.9). Nous pouvons rapprocher cette image (de l'alliance en vue du mariage) de cette autre alliance solennelle, contractée par Dieu grâce à laquelle Israël, devenu une nation, a été formellement reconnu comme peuple appartenant à Dieu (Ex. 19; 20. 2,5; 25; etc.). Ce rapprochement met en relief le sérieux, la solennité, dans la pensée des auteurs bibliques, de l'alliance du mariage, et cela

d'autant plus que l'apostasie de Jérusalem est qualifiée de prostitution (v. 15ss), d'un abandon scandaleux aux yeux du divin Epoux et punissable par Celui-ci du plus sévère des châtements (v. 35ss).

Un troisième texte dans Malachie (2.14) évoque le problème de mariages avec des femmes étrangères contractés par certains Israélites rescapés de l'exil, et cela au prix de mariages antérieurs avec des femmes Israélites: L'Eternel a été témoin entre toi et la femme de ta jeunesse que tu as trahie, bien qu'elle soit ta compagne et la femme de ton alliance. Reproche assorti d'exhortation, d'avertissement et de condamnation de l'abrogation du mariage antérieur: Prenez donc garde en notre esprit: que personne ne trahisse la femme de sa jeunesse! Car haïssable est la répudiation, dit l'Eternel, le Dieu d'Israël! (8v. 15b. 16a).

C'est dire que Dieu, présent au premier mariage et témoin de l'alliance contractée entre les partis, approuve et bénit cette union, appelle tendrement l'épouse la femme de ta jeunesse - celle que tu as choisie pour être le partenaire de tes joies et de tes peines -, souhaite une descendance heureuse, exhorte à la vigilance, et qualifie de trahison détestable, motivée par l'opportunisme égoïste, toute idée de divorce.

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de cette brochette de textes qui introduisent la «dimension religieuse» dans l'engagement du mariage, sinon que Dieu est directement concerné? Il use de son autorité légitime pour s'intéresser au mariage du couple, y exercer un droit de regard... plus: pour rappeler aux époux le sérieux de leur engagement, l'exclusivité et la permanence de leur union, et l'extrême gravité de toute abrogation de l'alliance. Cela cadre parfaitement avec le récit de Genèse 1.27, 28, où le Créateur institue lui-même le mariage avant même l'origine de la société humaine. Ayant créé l'homme mâle et femelle, il ordonne le mariage comme condition indispensable à la continuation de la race humaine; il implante les affections et désirs dans la nature humaine; il fait du mariage une influence qui ennoblit, enrichit, réjouit, et contribue puissamment à l'épanouissement de la vie chez l'homme et la femme; il déclare que la solitude n'est pas bonne pour l'homme, et il lui amène une aide destinée à être son vis-à-vis (Ge 2.18).

Et le chapitre 2 de la Genèse de conclure: C'est pourquoi - à cause de toutes ces considérations provenant de l'initiative divine - l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair (v.24). Le mariage, en tant qu'institution créationnelle, est invoqué par Jésus (Mat 19.5; Marc 10.7), puis par Paul (1 Cor 6.16; Eph 5.31) et déclaré toujours valable. Paul va jusqu'à dire qu'il reflète la relation d'intimité et d'exclusive fidélité que le Christ a établie avec Son Epouse, l'Eglise (nous mettons exprès les majuscules appropriées). Ayant quitté Son Père Il est venu sur la terre pour se coller (lit.), dans une union indéfectible, à Son Eglise, et S'identifier à elle au point de prendre sur Lui ses fautes à elle, et lui conférer en échange Sa pureté et Sa sainteté! Le Christ s'est uni une fois pour toutes et pour toujours à une seule Epouse à laquelle Il reste fidèle, et qu'Il ne répudiera jamais malgré ses incartades à elle... Et Paul de conclure en tirant l'exhortation pratique qui s'impose: puisque le couple est un reflet de Christ et de Son Eglise, que le mari chrétien aime - continuellement - sa femme, et que l'épouse

respecte - continuellement - son mari (Ep 5.33).

Revenons un instant à l'Ancien Testament pour constater que le sérieux de l'engagement conjugal est souligné par toutes les cérémonies qui précédaient, accompagnaient et suivaient le mariage (nous devons nous contenter d'énumérer ici une liste incomplète): rôle prépondérant des parents dans le choix d'une épouse - fiançailles officielles et solennelles - échange de cadeaux - vêtements de fête - cortège - bénédiction - préparation d'une chambre nuptiale - et festivités qui pouvaient durer une semaine, voire deux.

Le mariage selon Dieu? Une alliance, à la fois humaine et divine, qui engage solennellement un homme et une femme à s'unir l'un à l'autre totalement, intimement, exclusivement et pour la vie, avec l'approbation, la bénédiction, la présence et l'aide du Seigneur.

Frank Horton

Etude tirée de la revue [Promesses](#)